

Sources d'images: © iStockPhoto #924919832 monistif

# Eurodac



## POUR EN SAVOIR PLUS

 [agencyeulisa](https://www.facebook.com/agencyeulisa)  
 [@eulisa\\_agency](https://twitter.com/eulisa_agency)  
 [company/eu-lisa](https://www.linkedin.com/company/eu-lisa)  
[www.eulisa.europa.eu](http://www.eulisa.europa.eu)

PRINT  
ISBN 978-92-95217-20-1  
doi:10.2857/922298  
EL-03-19-462-FR-C

PDF  
ISBN 978-92-95217-18-8  
doi:10.2857/4309  
EL-03-19-462-FR-N

Vesilennuki 5  
10415 Tallinn  
Estonia  
[info@eulisa.europa.eu](mailto:info@eulisa.europa.eu)

Informations en matière de demandes  
d'asile au niveau européen

## Qu'est-ce qu'Eurodac ?

Eurodac est une base de données dactyloscopiques mise en place dans l'Union européenne en matière d'asile, gérée par eu-LISA, qui permet d'aider le traitement des demandes d'asile au niveau européen. Il s'agit d'une base de données centralisée qui collecte et traite les empreintes digitales numérisées des demandeurs d'asile et des migrants irréguliers. Elle permet de déterminer l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile. Les autorités nationales compétentes en matière d'asile utilisent Eurodac pour stocker de nouvelles empreintes digitales et pour les comparer à des empreintes existantes appartenant à des demandeurs d'asile. Cela permet de détecter toute demande multiple d'asile et de réduire par conséquent le « marchandage d'asile ». Les forces de l'ordre et Europol peuvent également avoir accès au système – dans des conditions très strictes – pour prévenir, déceler et enquêter sur des infractions de nature terroriste ou autres infractions pénales graves.

## Développements futurs

De nouvelles propositions de loi prévoient d'étendre le champ d'application d'Eurodac pour permettre le stockage de données biométriques de migrants irréguliers séjournant illégalement au sein de l'Union européenne, et la possibilité d'effectuer une recherche à partir de ces données, afin de faciliter les retours. Le renforcement d'Eurodac permettra de confirmer ce système comme un outil précieux pour les agents de police déployés aux frontières et aux « centres de crise ».

## eu-LISA et les systèmes d'information Justice et affaires intérieures (JAI)

Depuis 2012, eu-LISA a joué un rôle important dans la gestion opérationnelle des bases de données et des systèmes d'information à grande échelle essentiels pour la sécurité de l'Union européenne. Cela comprend les systèmes existants Eurodac, SIS et VIS, ainsi que les systèmes actuellement en cours de développement, comme ECRIS-TCN, EES et ETIAS.

Ces systèmes, ainsi que l'interopérabilité prévue entre eux, permettront de changer la donne au sein du secteur Justice et affaires intérieures au niveau européen.

Les technologies qui seront développées par eu-LISA permettront de mettre de côté les solutions de silos obsolètes pour se diriger vers de nouvelles approches holistiques respectant toujours complètement les objectifs originaux et les garanties de protection des données des systèmes individuels. eu-LISA collabore étroitement avec les États membres, les institutions européennes et autres agences JAI pour assurer que les solutions techniques et procédurales adoptées satisfont de façon optimale les exigences opérationnelles tout en restant techniquement réalisables.

eu-LISA garantit que les systèmes européens de gestion de la liberté, de la sécurité et de la justice sont sauvegardés pour les générations à venir.

Le siège d'eu-LISA est situé à Tallinn (Estonie). La gestion opérationnelle est effectuée à Strasbourg (France) tandis qu'un site de secours est situé à Sankt Johann im Pongau (Autriche). eu-LISA détient également un bureau de liaison à Bruxelles (Belgique).

